COMTÉ





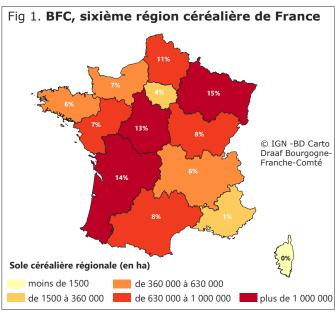
Données téléchargeables

LA FILIÈRE CÉRÉALES

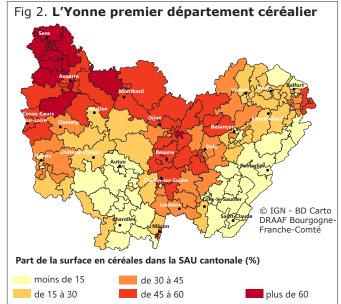
MARS 2020 N°1

La Bourgogne-Franche-Comté, une région céréalière, orientée vers l'exportation de grains

La Bourgogne-Franche-Comté est la 6ème région céréalière de France avec une sole de 766 000 ha et une production de 5,1 millions de tonnes. Une part importante de ses sols a un potentiel agronomique limité. Elle se positionne sur des productions de qualité, tels les blés majoritairement de variétés panifiables supérieures et des taux en protéines généralement supérieurs à la moyenne nationale (12,3 % en région, récolte 2019, contre 11,5 % au national).







Source : Registre parcellaire graphique 2019

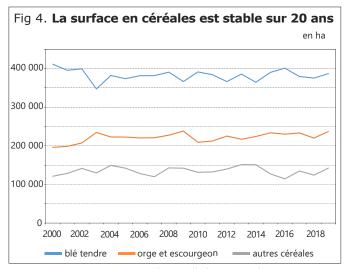
La sole en céréales occupe de l'ordre de 30 % de la Superficie Agricole Utile régionale. En 2019, le blé tendre avec 387 000 ha représente 50 % de la sole en céréales, les orges 30 % (237 000 ha) et le maïs grain 10 % (76 000 ha). La Bourgogne-Franche-Comté est la 1ère région productrice d'avoine, avec 13 % de la production nationale et demeure au 3^{ème} rang pour la production d'orges d'hiver.

Toutes céréales confondues, ce sont 5,1 millions de tonnes de céréales qui ont été produites en 2019, ce qui place la région au 6ème rang national. L'Yonne et la Côte-d'Or sont les deux premiers départements céréaliers de la région avec respectivement 31 % et 25 % de la production.

Fig 3. Surfaces en céréales par départements									
en 2019									
	21	25	39	58	70	71	89	90	BFC
Blé tendre	102 800	7 400	16 900	49 700	37 520	38 890	130 500	2 950	386660
Orges	71 800	6 300	8 700	31 600	16 900	14 050	86 900	700	236950
Maïs grain*	6 440	2 990	9 700	10 150	10 210	22 230	12 635	1 890	76245
Triticale	6 200	1 100	1 300	7 200	2 400	10 100	3 800	170	32270
Autres céréales	6 275	1 675	1 810	6 750	3 560	4 130	9 650	155	34005
Ensemble des céréales	193 515	19 465	38 410	105 400	70 590	89 400	243 485	5 865	766130

y compris semences

Source: Statistique Agricole Agricole Annuelle Provisoire 2019

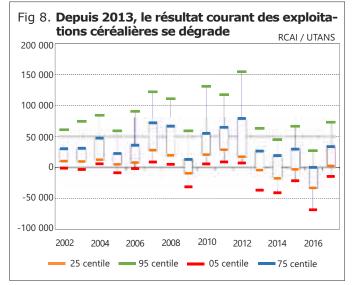


Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle (et SAP 2019)

Zonage : Bourgogne-Franche-Comté

Nonobstant, les variations annuelles, le rendement des principales céréales est stable sur la période 2000 - 2019. Toutefois, la campagne 2018 – 2019, marquée par la sécheresse et deux vagues de canicule, se solde par une très bonne année pour les céréales récoltées en juillet, tel le blé qui affiche 70 q/ha contre 63 q/ha en moyenne décennale. A l'inverse, le maïs grain récolté en automne enregistre 73 q/ha contre 84 q/ha en moyenne.

En moyenne sur 20 ans, les rendements en blé sont très proches pour 6 départements de la région (entre 65 et 67 g/ha), seuls le Doubs et la Nièvre sont en repli (60 g/ha et 62 q/ha). Concernant les orges, seul le Doubs décroche un peu avec 54 q/ha en moyenne (contre de 58 q/ha à 61 q/ha pour les autres). Pour le mais grain, l'Yonne affiche 79 g/ha en moyenne, alors que les rendements des autres départements s'étalent de 83 à 89 g/ha.



Source : Agreste - Réseau d'Information Comptable Agricole Zonage : Bourgogne-Franche-Comté

Commentaire Fig 8: en 2017, 25 % des Unités de Travail Annuel Non Salariées (UTANS) des exploitations céréalières ont un Résultat Courant Avant Impots (RCAI) inférieur ou égal à 0 €

Fig 5. Des évolutions inter-annuelles de rendements en quintaux 120 80 40 0 2000 2002 2004 2008 2010 2012 2014 blé tendre orge et escourgeon maïs

Source: Agreste - Statistique Agricole Annuelle (et SAP 2019)

Zonage : Bourgogne-Franche-Comté

Commentaire Fig 5 : en 2003 et 2016 les rendements des céréales sont impactés respectivement par la sécheresse et la pluviométrie

52

Fig 6. Rendements en céréales par départements en 2019 70 89 Blé tendre 70 67 67 74 67 74 76 69 79 Orge d'H. 66 61 68 66 72 73 67 74 67 Orge de P. 58 54 72 59 62 60 60 69 Avoine 41 39 39 42 41 41 34 47 79 Maïs grain' 87 86 72 46

50

58

* hors maïs grain humide

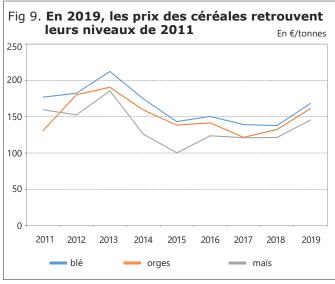
46

Triticale

51 Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle Provisoire 2019

Fig 7. Nombre d'exploitations céréalières 2000 2013 14 250 20 651 15 482 14 237 Exploitations avec céréales 12 972 13 157 dont moyennes et grandes 17 541 13 734 dont spécialisées (OTEX 1516) 4 469 4 757 4 772 4 670

Sources : Agreste - Recensement agricoles 2000 et 2010, Enquêtes structures des exploitations 2013 et 2016 Zonage : Bourgogne-Franche-Comté



Source: FranceAgrimer

Zonage : Bourgogne-Franche-Comté

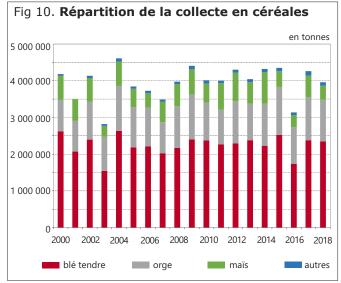
Les coopératives régionales (Dijon Céréales, Interval, Ynovae, Bourgogne du Sud, Terre Comtoise, COCEBI et 110 Bourgogne) concentrent près des deux tiers de la collecte céréalière régionale. Le négoce est aussi bien présent : Bresson, Soufflet, Ruzé, Giroux, Jacquot, Sénograin...

En 2018, Dijon Céréales, Terre comtoise et Bourgogne du Sud se sont unies sous la bannière Alliance BFC, tournée vers l'innovation et le développement de nouvelles filières.

La région compte deux unions de commercialisation : Seine Yonne, qui regroupe 110 Bourgogne et Ynovae, et Cérévia, qui rassemble cinq groupes coopératifs : Dijon céréales, Bourgogne du sud, Terre Comtoise ainsi que Terre d'Alliances et la Coopérative Dauphinoise (région Auvergne-Rhône-Alpes). En 2018-19, les deux unions ont commercialisé 3,6 millions de tonnes de céréales et oléoprotéagineux, soit environ 6 % du marché national.

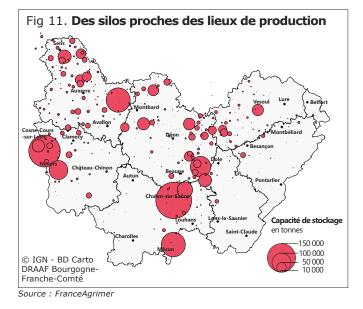
Plus de la moitié de **la collecte régionale** est exportée, en majorité (55 %) vers les régions limitrophes. Les marchés méditerranéens représentent 25 % des volumes exportés, justifiant d'importants investissements tant sur le terminal céréalier de Pagny-Val-de-Saône que sur le port de Fos-sur-Mer, où Cérévia dispose d'une capacité de stockage de 60 000 tonnes. L'Europe du nord et la Suisse représentent 20 % des exports réalisés. En année normale, 40 % des volumes exportés le sont par la route, à proportion quasi égale avec le fer, les 20 % restant étant exportés par voies fluviales.

La transformation de céréales concerne 176 établissements (hors artisanat commercial) qui emploient 3 320 personnes en 2015. L'activité de meunerie concerne 46 établissements pour 500 emplois. Ces moulins travaillent 7 % de la production régionale. Les plus grands établissements (+ de 50 salariés) sont Moulins Dumée (89), Moulin Joseph Nicot, Minoterie Forest (71) et Moulin Decollogne (21). Le département du Jura possède également plusieurs établissements de plus de 25 salariés. Dans la région, 43 établissements spécialisés dans la fabrication d'aliments pour animaux de la ferme emploient 643 salariés. Ils transforment l'équivalent de 16 % de la production régionale de céréales. Le secteur de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie affiche 82 établissements et 2015 employés, soit 60 % des emplois de la filière. Il compte 8 établissements de plus de 100 salariés. Les plus importants sont Ehrard (25), Jacquet Panification (58).



Source: FranceAgrimer

Zonage: Bourgogne-Franche-Comté



Travail du grain

Fabrication de produits de boulange

Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

Fig. 12 . Des outils de transformation répartis sur le territoire

Travail du grain

Fabrication de produits de boulange

Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

© IGN - BD Carto DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

Source : CLAP 2015, Agreste - SRISE Bourgogne-Franche-Comté

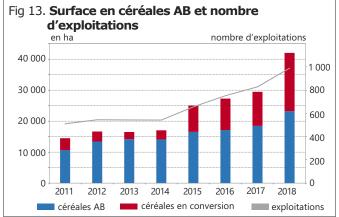
La production de céréales en Agriculture Biologique

En 2018, l'augmentation du nombre d'exploitations produisant des céréales en Agriculture Biologique (AB) progresse fortement, avec un surcroit de plus de 19 % au regard de 2017. Ainsi, ce sont 989 exploitations qui produisent des céréales AB ou en conversion.

L'accroissement des surfaces en céréales est plus important, ce sont 4700 hectares en plus, soit une hausse de 26 %, pour atteindre 23 170 ha labellisés AB. En outre, toujours en 2018, ce sont 18 830 ha qui sont en conversion, ce qui laisse prévoir une poursuite de la dynamique. Ce phénomène s'explique par la forte hausse des conversions d'exploitations spécialisées en grandes cultures en 2018 (+48 %), qui se caractérisent par des surfaces importantes.

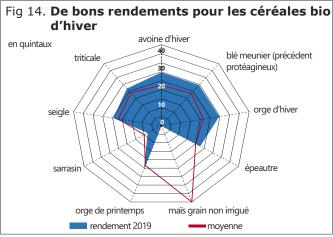
Cette dynamique de croissance peut s'appréhender par : - la faiblesse des prix en agriculture conventionnelle, ce qui incite les agriculteurs à rechercher de la plus value avec la conversion bio.

- le renforcement de la réglementation générale en matière de pesticides, et la suppression de certaines matières actives, dont le glyphosate, ainsi que le plan «Ecophyto» qui encourage les exploitants agricoles à modifier leurs pratiques.
- les soutiens publics et notamment, sur la programmtion 2014-2020, la revalorisation des aides à la conversion et au maintien.



Source : Agence Bio 2019

Zonage : Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - SRISE BFC

Zonage : Bourgogne-Franche-Comté

Fig 15. Répartition de s	s surfaces en	céréales par	r département en	2018
---------------------------------	---------------	--------------	------------------	------

en ha

		Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute- Saône	Saône- et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne- Franche-Comté
Nombre d'exploitations		203	67	101	99	159	94	259	7	989
Blé tendre	AB	3 176	67	452	535	766	296	3 580	30	8 903
	en conversion	2 121	40	203	966	312	174	4 378	14	8 208
Orge	AB	525	69	160	67	196	40	676		1 733
Orge	en conversion	1 463	31	86	439	139	55	3 175		5 387
Maïs Grain	AB	109	75	244	107	604	66	68	18	1 291
	en conversion	101	85	133	71	192	56	95	7	741
Avoine	AB	243	26	32	289	97	29	1 203		1 919
	en conversion	132	13	8	25	49	18	185		430
Triticale	AB	317	17	64	211	220	65	721		1 614
	en conversion	321	26	26	341	57	45	606		1 423
Ensemble Céréales	AB	6 177	624	1 640	1 877	3 157	1 038	8 562	93	23 167
	en conversion	4 609	337	627	2 126	1 360	505	9 224	41	18 828
	D: 0010				1	1	1		1	1

Source : Agence Bio 2019

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne Franche-Comté

Service Régional de l'information Statistique et Économique 4 bis Rue Hoche - BP 87865 -21078 Dijon Cedex Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.fr

Tél: 03 80 39 30 12

Directeur : Vincent Favrichon

Directeur de la publication : Florent Viprey

Rédacteur : Laurent Barralis Composition : Yves Lebeau Dépôt légal : à parution ISSN : en cours

ISSN : en cours © Agreste 2020